

LYON 4E

Le squat de la Croix-Rousse, le Chemineur, sera évacué le 4 juillet

À la veille du procès en appel sur le devenir du squat Le Chemineur ouvert fin juin 2021 Impasse Duviard dans un bâtiment voué à la démolition, le Collectif Soutiens-Migrants Croix-Rousse a organisé ce mardi 7 juin une conférence destinée à faire le point sur la situation actuelle des 55 mineurs isolés occupants les lieux.

Le jugement du procès ne sera pas véritablement attendu par les deux parties engagées, une solution ayant en effet été trouvée, entre-temps, par le Collectif Soutiens-Migrants Croix-Rousse et le bailleur social de la SNCF. ICF Habitat, propriétaire des lieux. « Nous allons fermer le lieu le 4 juillet suite à une négociation avec le propriétaire, la Métropole ayant joué le rôle de médiateur » a déclaré Sébastien Gervais, membre du Collectif.

« La Métropole et la Préfecture ont créé 40 places qui permettront de prendre en charge 40 mineurs en recours dans des appartements actuellement vides près de la gare de la Part-Dieu. Ces logements sont destinés à être prochainement démolis mais le dispositif restera pérenne » a-t-il poursuivi. Les 15 jeunes restants seront hébergés à l'Hôtel en attendant que des places se libèrent. « On est très contents que ça se fasse. Il aura quand même fallu un an de batailles, de campements, d'occupations pour arriver à ça » soulignait le bénévole. De l'avis des voisins, associations et militants présents ce mardi et investis dans la prise en charge des jeunes (hébergement, nourriture, accompagnement juridique, santé...), il manquerait sur Lyon environ 150 places d'hébergement



Le squat Le Chemineur, Impasse Duviard, va être évacué le 4 juillet prochain Photo Progrès/Yves LE FLEM

dédiés à ces mineurs isolés en recours*. « C'est peu pour une Métropole autoproclamée accueillante de plus d'un million d'habitants. Il nous semble que s'il y avait une vraie volonté de la part des élus de résoudre le problème, ça pourrait être fait depuis déjà un bon moment. La rapidité des dispositions prises pour accueillir dignement les réfugiés ukrainiens montre bien qu'il s'agit avant tout d'une décision politique à prendre » commentait un accompagnant.

Depuis plusieurs mois, des collectifs comme celui de la Croix-Rousse se coordonnent au niveau national pour faire changer la loi.

« On profite de la campagne des législatives pour que la présomption de minorité soit explicitement inscrite dans la loi en accord avec la convention internationale des droits de l'Enfant. On veut surtout dénoncer cet énorme gâchis. Ces jeunes veulent aller à l'école, apprendre un travail, avoir une vie digne et payer leurs impôts ici en France dans les années à venir. C'est un énorme gâchis que de les accueillir si mal, sans aucune considération et de les abandonner à la rue sans aucun droit, ni aucune ressource » concluait le membre du Collectif.

De notre correspondant Yves LE FLEM

La Métropole en charge de la protection de l'Enfance

La protection de l'enfance à Lyon est de la compétence de la Métropole. Quand un mineur isolé arrive à Lyon, il ou elle est orienté(e) vers le Centre de Mise à l'Abri et d'Évaluation (CMAE), géré par l'association Forum Réfugiés mandatée par la Métropole. Si ces jeunes qui se présentent sont « refusés », c'est-à-dire que leur minorité est contestée, (c'est le cas actuellement de 80 % d'entre eux), ils ne sont plus pris en charge par l'Aide sociale à l'Enfance et se retrouvent à la rue sans aucun droit, ni aucune ressource.

Un recours est alors déposé auprès du juge pour enfants. Le recours de reconnaissance de minorité pour ces mineurs isolés étrangers non reconnus sur le territoire dure en moyenne dure entre 2 et 8 mois en moyenne. Les juges des enfants reconnaissent comme mineurs environ 80 % des jeunes qui mènent la procédure au bout, accompagnés par les collectifs et associations. Actuellement à Lyon, 34 jeunes mineurs non reconnus sont hébergés au squat « Chez Gemma », place Charbonnet dans le 1er arrondissement, 11 à la résidence Marius Bertrand, 26 au « Café-mineur », rue Paul Bert dans le 3e, 11 jeunes sont en hébergement citoyen, 35 sont mis à l'abri pour la nuit uniquement à la Marmite Colbert dans le 1er et 55 sont encore au squat « Le Chemineur » dans le 4e.

LYON 6E

18 boxeurs monteront sur le ring pour la première boxing night à l'Apollo club



Devant le studio, les 18 sélectionnés sont prêts pour un combat dans les conditions d'une compétition officielle. Photo Apollo studio

Il y a un an, Thomas Jaquet ouvrait un nouveau club de boxe au 59, rue Sainte-Geneviève. Après avoir traversé les remous de la pandémie, le club a aujourd'hui trouvé sa vitesse de croisière avec 300 inscrits, les uns très assidus, les autres moins... « Janvier est traditionnellement une forte période d'inscriptions. La dernière vague de Covid, précisément à ce moment-là, nous a fait perdre 30 % de nos adhérents. Tout ça est derrière nous maintenant, la viabilité du

club est assurée, et les nouveaux inscrits de septembre, attendus nombreux, devraient le conforter dans sa réussite. »

Pour fêter ce premier anniversaire, rendez-vous le 2 juillet à 18 h 45 pour la première édition des Apollo Boxing Nights. Lors d'une soirée sportive et festive (10 € en prévente), 18 boxeurs et boxeuses « loisirs » réaliseront leur rêve : monter sur le ring dans les conditions habituellement réservées aux professionnels. DJ set, spectateurs et

adrénaline seront au rendez-vous, ainsi que les familles et amis des compétiteurs de ces neuf combats.

« Je crois que c'est une première sur Lyon, précise Thomas. La plupart des sélectionnés ont débuté cette année au club. Au fil de la soirée, le niveau sera de plus en plus relevé. »

apollosportinguclub.com
06.60.73.21.99.
Buvette et foodtruck seront également disponibles sur place.

LYON 1ER

Incendie rue Pleney : on ne connaît pas encore l'origine de l'incendie



L'incendie s'est déclaré mardi soir à 21 h 30 à l'arrière du magasin Utile, 4, rue Pleney. Photo Progrès/Yves LE FLEM

Mardi soir, vers 21 h 30, un incendie s'est déclaré à l'arrière du magasin Utile, situé 4, rue Pleney, dans le 1er arrondissement de Lyon, en face du restaurant Léon de Lyon. Prévenus par les salariés du restaurant italien Mamma Osteria, établi juste à côté, une vingtaine de sapeurs-pompiers se sont rapidement rendus sur place. Le feu a été maîtrisé. L'incendie n'a fait aucune victime. Les habitants de l'immeuble ce quatre étages ont été évacués par sécurité. « Il y avait une odeur de caoutchouc et de brûlé dans la rue, j'ai cru que c'était une voiture qui avait pris feu », relate une riveraine. « On ne connaît pas encore l'origine du sinistre », témoignait pour sa part Frédéric Romain, directeur des opérations de la société Cap Sud, filiale de Système U et exploitante de l'enseigne Utile. Dans le magasin alimentaire de proximité de 300 m², dont l'entrée principale se situe au 29, rue Paul-Chenavard, experts, huissier et assureurs étaient sur place ce mercredi matin pour constater les dégâts et chercher l'origine de l'incendie. « Il y a seulement des dégâts matériels, du mobilier et une façade noircie à l'arrière du magasin. L'établissement est fermé pour une durée indéterminée, tant que les causes de l'accident ne seront pas identifiées », a conclu le cadre de l'entreprise